



AUGMENTER LES SALAIRES MAINTENANT ! REVALORISATION DE LA VALEUR DU POINT

La CGT souhaite mobiliser les salariés du Notariat sur la bataille pour l'augmentation des salaires au regard du niveau d'inflation actuel (**5,2% sur un an**) et futur (**entre 6% et 7% d'ici la fin de l'année 2022**).

Les prix ont augmenté de 5,2 % entre mars 2021 et mars 2022 mais aucune étude n'a revalorisé les salaires de 5,2 % et le CSN n'a accordé que + 2,6 % d'augmentation des minima de branche en février 2022. Ce qui est très insuffisant au regard des dépenses incompressibles et indispensables auxquelles chaque salarié doit faire face (logement, l'énergie, l'alimentation etc...).

Au premier **trimestre 2022, le salaire réel a baissé de 2,3 %**. Dans ce contexte économique ou le pouvoir d'achat des salariés continue à se dégrader.

La CGT revendique un Smic à 2000 bruts (15€ de l'heure) pour répondre aux besoins élémentaires incompressibles et une augmentation automatique de toutes les grilles de salaires dans les branches.

Le Notariat ne doit pas faire exception à ces revendications légitimes, c'est pourquoi, nous souhaitons demander lors de la négociation de la clause de sauvegarde le 15 septembre 2022 :

- **La revalorisation significative de la valeur du point** afin de compenser la baisse du pouvoir d'achat des salariés du Notariat en demandant de passer **la valeur du point à 15,65€** ;
- L'introduction dans la convention collective d'un article sur **la revalorisation automatique et proportionnelle des minima de branches dès lors que le SMIC augmente**.

Dans ce contexte, la CGT invite l'ensemble des salarié-e-s du Notariat à signer la pétition pour une revalorisation significative de la valeur du point.

..... A découper suivant le pointillé.....

Pétition pour une revalorisation de la valeur du point à 15,65€

Je soussigné (e) :

Nom : Prénom :

Adresse :

Mail :

Souhaite la revalorisation de la valeur du point à 15,65€

Signature :

A retourner :

Par e-mail à : deploiement.fsetud@cgt.fr ou par fax : 01.55.82.89.42



Fédération CGT des Sociétés d'études – **Secteur Notariat** – case 421 – 263 rue de Paris 93
514 Montreuil Cedex— www.soc-etudes.cgt.fr Tél. 01.55.82.89.44– Fax 01.55.82.89.42– E-
mail : deploiement.fsetud@cgt.fr